

COMMUNE DE HAUSSONVILLE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 07 AVRIL 2021

Convocations faites le
30/03/2021
Délibérations affichées le
16/04/2021

N° Délib : 12/2021

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 - COMMUNE

L'an deux mil vingt et un, le 07 avril, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

Etaient présents : *CANILLAS Benjamin – CLERC Myriam – JUNGER Mathieu – KREITER Pascal – NICOT Kévin – ROUYER Gilbert – SERGENT Nicolas – SIMANSKI Yolande*

Etaient absents excusés : *Mr GREGORE Hubert – GOGUET Audrey*

Pouvoir : *GOGUET Audrey donne pouvoir à JUNGER Mathieu*

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, *Monsieur Nicolas SERGENT*, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Après en avoir délibéré et approuvé le Conseil Municipal, vote à l'unanimité le Budget Primitif 2021 pour la commune comme suit :

| INVESTISSEMENT | € |
|-----------------------|------------|
| Dépenses | 221.451,03 |
| Recettes | 221.451,03 |
| FONCTIONNEMENT | |
| Dépenses | 251.528,83 |
| Recettes | 251.528,83 |

Pour rappel, total budget :

| INVESTISSEMENT | € |
|-----------------------|-----------------------------------|
| Dépenses | 221.451,03 € (dont 0,00 € de RAR) |
| Recettes | 221.451,03 € (dont 0,00 € de RAR) |
| FONCTIONNEMENT | |
| Dépenses | 251.528,83 € (dont 0,00 € de RAR) |
| Recettes | 251.528,83 € (dont 0,00 € de RAR) |

Le Maire :
Christian BOUCAUD